

TECHNICAL INFORMATION



ROWING BEACH SPRINT



PESCARA 2015

Giochi del Mediterraneo sulla Spiaggia

Jeux Méditerranéens de Plage

Mediterranean Beach Games

ألعاب البحر الأبيض المتوسط الشاطئية





- 1- Fédération Internationale
- 2- Fédération Nationale
- 3- Direction des Compétitions de Rowing Beach Sprint
 - 3-1: Délégué Technique FISA
 - 3-2: Equipe du Comité Organisateur des Jeux Méditerranéens Pescara 2015 (COJMPP 2015).
- 4- Compétitions, dates et lieux de déroulement.
 - 4.1: Compétitions.
 - 4.2: Dates et lieux de déroulement
- 5- Conditions pour le déroulement de la compétition et confirmation.
- 6- Règlements des compétitions.
- 7- Lieux de déroulement et équipement.
 - 7.1.- Aire de déroulement de compétitions
 - 7.2.- Aire d'échauffement
 - 7.3.- Equipements
 - 7.4.- Vestiaires.
 - 7.5.- Bateaux
 - 7.6.- Salle pour les Athlètes
 - 7.7.- Zone Mixte et salle pour les conférences de presse.
- 8- Entraînements
 - 8.1.- Lieux de déroulement des entraînements.
 - 8.2.- Procédures d'attribution des séances d'entraînements.
- 9- Organisation Technique.
 - 9.1.- Dispositions Spéciales Concernant le Déroulement des Compétitions.
 - 9.2.- Système de compétition
- 10- Participations
- 11- Engagements
 - 11.1.- Engagements Préliminaires.
 - 11.2.- Engagements par nombre
 - 11.3.- Engagements Nominatifs
 - 11.4.- Engagements Nominatifs définitifs
 - 11.5.- Confirmation des engagements.
- 12- Réunion Technique
- 13- Service Médicaux
 - 13.1.- Contrôle Antidopage.
- 14- Jury et Juges
 - 14.1- Juges et Arbitres
 - 14.2- Composition du Jury
 - 14.3- Objections
- 15- Réclamations
 - 15.1- Le résultat de la réclamation
 - 15.2- Appels
- 16- Tenues Sportives
- 17- Remises des prix
- 18- Calendrier
- 19- Bureaux Techniques de compétition
- 20- Approbation du Règlement

1.- FEDERATION INTERNATIONALE**FEDERATION INTERNATIONALE DES SPORTS D' AVIRON (FISA)**

Maison du Sport International

Av. de Rhodane, 54

1000 Lausanne 3 (Suisse)

Tel: (+41) 21 617 83 73

Fax: (+41) 21 617 83 75

Site web: <http://www.worldrowing.com>

E-mail: info@fisa.org

Président: Jean Christophe ROLLAND

Directeur : Matt SMITH

2.- FEDERATION NATIONALE**FEDERAZIONE ITALIANA CANOTTAGGIO (FIC)**

Viale Tiziano, 74

00196 ROMA

tel.06/3685.8313/8514 – 8493 (segr.)

fax 06/3685.8148

Site Web: www.canottaggio.org

E-mail: segreteria@canottaggio.org

Président: M. Giuseppe ABBAGNALE

Secrétaire Général: M. Maurizio LEONE

Représentant local pour le Federation: Fabio PATRIGNANI

fabio@unikacomunicazione.it

3.- DIRECTION DES COMPETITIONS DE AVIRON.**3.1.- Délégué Technique de la FISA:**

M. Pasquale TRIGGIANI

Email :pasquale.triggiani@gmail.com

3.2.- Equipe du Comité Organisateur des Jeux Méditerranéens Pescara 2015 (COJMPP 2015) pour les Compétitions.

L'équipe organisatrice pour ce sport est composée d'un Directeur de Compétition et d'un Directeur de l'installation de la compétition qui assumeront la responsabilité du bon déroulement des compétitions en la collaboration avec les managers de compétitions des unités de support.

Directeur des compétitions: M.

4.- COMPETITIONS, DATES ET LIEUX DE DEROULEMENT.

4.1.- Compétitions.

Les compétitions de Rowing Beach Sprint de la 1ère Edition des Jeux Méditerranéens de plage seront les suivantes:

COMPETITIONS HOMMES	COMPETITIONS FEMMES
Skiffs (C1x) Deux de couple (C2x) Quatre de couple avec barreur (C4x +)	Skiffs (C1x) Deux de couple (C2x) Quatre de couple avec barreur (C4x +)
Compétitions en pointe (CM2x + CW1x + CM1x + CW2x)	

4.2.- Dates et Lieux de déroulement.

Les compétitions de Rowing Beach Sprint auront lieu suivant la formule de **Rowing Beach Sprint** et se dérouleront **du 28 au 30 Août** à l'Arena del Mare à Pescara .

5.- CONDITIONS POUR LE DEROULEMENT DE LA COMPETITION ET CONFIRMATION .

Les compétitions de Rowing Beach Sprint se dérouleront dans la mesure où avant la date et l'heure limites pour réaliser les engagements par nombre, au moins huit(8)pays pour la compétition hommes et six (6) pays pour la compétition femmes sont inscrits.

En fonction du nombre minimum de participants, le Président de la Commission Technique du Comité Internationale des Jeux Méditerranéens (CIJM), assisté par un(1) ou deux(2) membres de ladite commission, désignés par le Président du CIJM, et en présence du Directeur des Sports du COJMPP 2015, arrêteront la réception des engagements par nombre.

En fonction des engagements par nombre remis avant le **30 Avril 2015** (24h00,heure italienne), la Commission ci-dessus mentionnée pourra décider d'annuler des épreuves au plus tard avant le **6 Mai 2015**.

Le COJMPP 2015 devra alors immédiatement notifier aux Comités Nationaux Olympiques (CNO) , par fax ou par courrier électronique, les compétitions qui ne seront pas organisées.

Après confirmation de la tenue d'une compétition ,celle-ci aura lieu et les médailles seront attribuées, quelque soit le nombre de participants.

6.- REGLEMENTS DES COMPETITIONS.

Les compétitions de Rowing Beach Sprint se dérouleront conformément aux règles de la FISA en vigueur au **1er Janvier 2015**,sauf dérogations particulières du CIJM.

Tout problème ne figurant pas dans le présent règlement sera résolu de la façon suivante:

- Les règlements du CIJM seront appliqués aux problèmes d'ordre général;
- Les règlements de la FISA seront appliqués aux problèmes d'ordre technique.

Tout problème surgissant avant ou pendant les compétitions, sera résolu par le directeur de compétitions conformément aux règlements du CIJM et de la FISA valables à partir du 1er janvier 2015,sauf dérogations particulières du CIJM

7.- LIEUX DE DEROULEMENT DES COMPETITIONS ET EQUIPEMENTS.

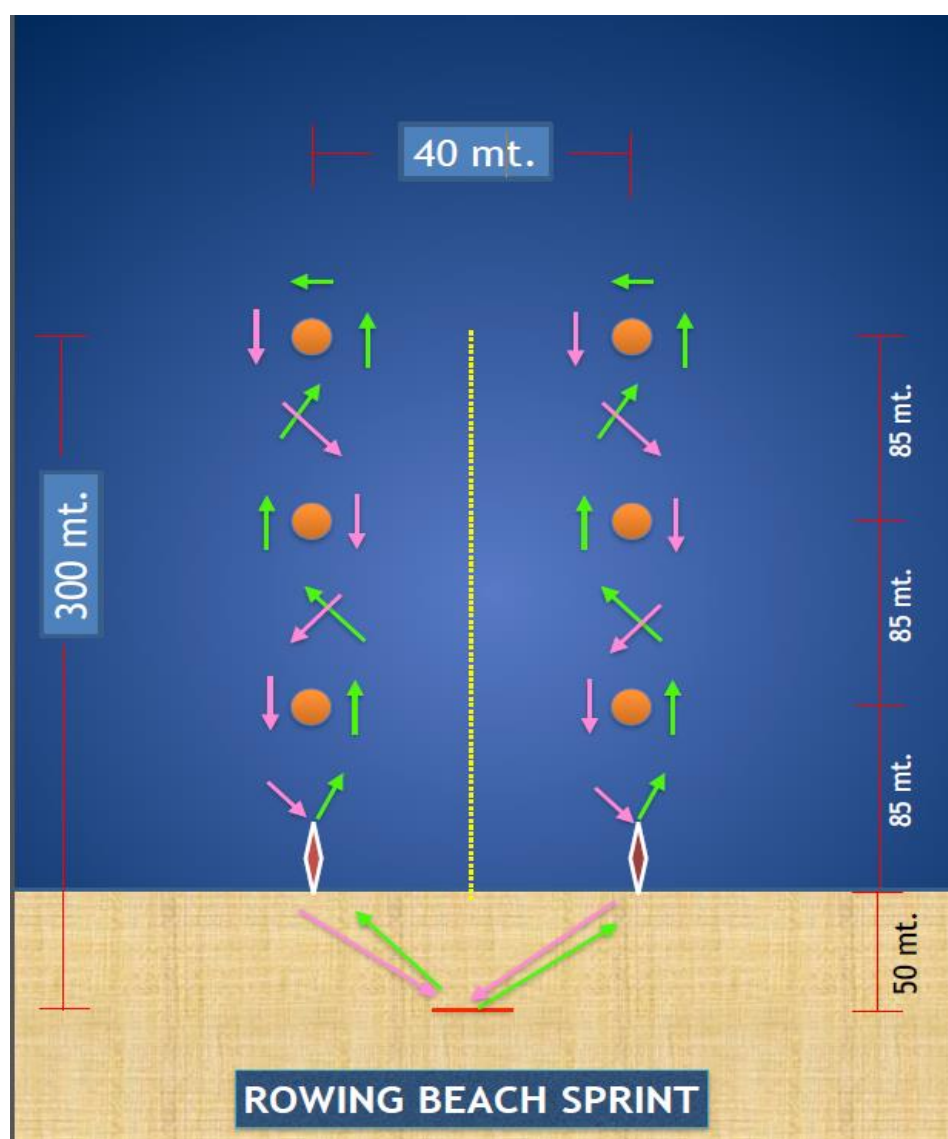
Les compétitions de Rowing Beach Sprint de la 1ère Edition des Jeux Méditerranéens de plage se dérouleront à l'Arena del mare, situé à 7.5 Km (15 minutes) du Village des Athlètes.

La tribune pour le public, située en face de la ligne d'arrivée a une capacité d'accueil de 1000 spectateurs.

7.1.- Aire de déroulement des Compétitions.

Le plan d'eau de la régates sera de 300m de longueur et 150 m de largeur, pour les hommes et pour les femmes. Le champ sera un parcours de slalom aller et retour, avec une partie de course à pied d'au minimum 50 m et une partie à la rame d'au minimum à 250m.

Le parcours pourra prévoir 2 ou 3 couloirs avec au moins 2 virages positionnés dans chaque couloir. Le nombre d'équipes qualifiées en finale, par des tours préliminaires, seront définis en fonction du nombre d'équipes inscrites.



7.2. – Aire d'échauffement.

Les athlètes pourront effectuer l'échauffement sur le plan d'eau de compétition, dans une place appropriée, délimitée par des bouées de signalisation. L'organisation mettra à disposition des participants une aire d'échauffement prévue derrière la ligne de départ selon ce qui a été exposé précédemment.

7.3.- Equipements.

Tous les équipements sportifs et les équipements techniques utilisés pour les compétitions de Rowing Beach Sprint et pour l'entraînement seront conformes aux règlements techniques définis de la FISA et en vigueur au **1er Janvier 2015**, sauf dérogation particulières du CIJM

7.4. – Vestiaires

Des vestiaires, deux (2) pour les hommes et deux (2) pour les femmes dotés de douches et des services hygiéniques seront mis à disposition des équipes.

7.5. – Bateaux

Les bateaux seront mis à disposition par le Comité Organisateur local ; la longueur maximale autorisée et le poids minimum autorisé pour les bateaux de Rowing Beach Sprint sont les suivants:

Bateaux	Longueur Maximale	Poids Minimum
C1x	6,00 m	35 Kg
C2x	7,50 m	60 Kg
C4x +	10,70 m	150 Kg

Tous les bateaux seront marqués avec un numéro identificateur sur les deux côtés de la proue pour l'identification et la sécurité. Les modifications éventuelles apportées aux bateaux et aux rames doivent être conformes aux règles définies par la FISA.

L'assignation des bateaux sera effectuée par tirage au sort qu'il sera effectué à l'occasion de la Réunion Technique.

7.6. - Salle pour les athlètes

La salle pour les athlètes ,située auprès de l'aire de jeux ,est réservée exclusivement à ceux-ci ; cette salle, équipée d'air traitée, sera accessible pendant les heures de compétitions uniquement aux athlètes accrédités. Dans la salle, les athlètes auront à leur disposition des boissons fraîches, de l'eau et des fruits.

Ils auront la possibilité de consulter toutes les informations sur les résultats des compétitions.

7.7.- Zone Mixte et salle pour les conférences de presse.

Dans la Zone Mixte les journalistes accrédités pourront effectuer de brèves interviews des athlètes ,à la fin de chaque épreuve.

Les Athlètes devront passer par cette Zone pour sortir de l'aire de compétition et leur collaboration sera requise pour répondre aux questions des journalistes.

Sur demande des journalistes accrédités le chargé de presse du COJMPP 2015 invitera les athlètes à se rendre dans la salle de conférence de presse pour répondre aux questions des journalistes.

8.- ENTRAÎNEMENTS.

8.1.- Lieux de déroulement des entraînements.

Les entraînements de Rowing Beach Sprint se dérouleront sur le site de compétition, selon le programme d'entraînement établi par le COJMPP 2015.

8.2.- Procédures d'attribution des séances d'entraînement.

Le site des régates sera ouvert à partir du **26 Aout 2015**, pour permettre aux équipes d'effectuer les séances d'entraînement.

Pendant les jours de compétition, l'horaire d'entraînement cessera 30 minutes avant le début des compétitions et 30 minutes après la fin des compétitions.

Les séances d'entraînement seront attribuées par l'équipe d'organisation du COJMPP 2015 en accord avec le Délégué Technique du FISA et communiquées aux équipes nationales à leur arrivée.

Les équipes recevront toutes les informations sur les séances d'entraînement au Bureau Technique de Rowing Beach Sprint situé sur site de compétition ou au Centre d'Information Sportive du Village des Athlètes.

9.- ORGANISATION TECHNIQUE.

La FIC (Federazione Italiana Canottaggio) sous la supervision du Délégué Technique de la FISA, est responsable de l'organisation technique et de la conduite des régates de Rowing Beach Sprint de la 1ère Édition des Jeux de la Méditerranée sur plage.

9.1.- Dispositions Spéciales concernant le Déroulement de la manifestation.

Toutes les compétitions de Rowing Beach Sprint se dérouleront selon les Règles de la FISA en utilisant la forme officielle de Rowing Beach Sprint, avec les deux parties, plage/course et aviron. Si huit (8) équipages au moins sont inscrits pour un événement, une manche chronométrée seule sélectionnera les équipages dans les phases finales.

Tous les participants doivent mettre l'uniforme officielle de l'équipe et être enregistrés dans l'équipe d'appartenance.

L'uniforme officiel sur le devant et sur le derrière doit laisser apparaître le code du pays en 3 lettres et le nom de famille du rameur.

Les problèmes techniques sont de la compétence du délégué technique de la FISA et du Jury, ceux de type logistique et d'organisation, sont de la responsabilité du Comité Organisateur.

9.2.- Système de compétition.

Le système de compétition sera indiqué dans les règlements de la FISA pour ce type de manifestations. En cas de nécessité, des éliminatoires auront lieu avec tirage au sort pour la définition de la composition des différentes séries.

Relay Race - départ du double masculine (CM2X) avec la **premier phase de course** - 2) arrivée du double masculine et départ en séquence du skiff masculine (CM1X) sans phase finale de course - 3) arrivée du skiff féminin et départ en séquence du skiff masculine (CM1X) sans phase de course - 4) arrivée du skiff masculine et départ en séquence du double féminine (CW2X) avec **phase finale de course**.

10.- PARTICIPATION

Tous les CNO des pays du CIJM dont les Fédérations sont également membres de la FISA peuvent participer aux compétitions de Rowing Beach Sprint de la 1ère Edition des Jeux Méditerranéens de plage 2015.

Les Athlètes qui participent aux compétitions doivent avoir la nationalité du Pays qu'ils représentent au moment de l'inscription préliminaire et doivent respecter et se conformer aux conditions et règlements du CIJM et de la FISA.

Chaque pays a droit de participer aux compétitions de Rowing Beach Sprint avec une(1) équipe par épreuve.

Chaque pays peut participer avec un maximum de huit(8) hommes et huit (8) femmes.

Les participants au relais seront les mêmes que ceux qui participeront aux compétitions individuelles. Les athlètes qui ont participé au skiff et au double peuvent participer au C4x+.

11.- ENGAGEMENTS

La procédure d'engagement des délégations est liée au Système Général d'accréditations.

Le système d'engagement proposé par le COJMPP 2015 est une application internet dont l'accès se fera à partir du site web officiel des jeux: www.pescara2015.it

Chaque délégation disposera d'un code et d'un mot de passe définis qui lui permettront d'accéder au document trilingue :italien, français, anglais.

Le document d'accréditation informatique permet d'enregistrer une liste d'engagements sportifs qui devra être envoyée par courrier électronique ou par fax au COJMPP 2015, avant la date limite indiquée ci-dessous.

11.1.- Engagements par nombre préliminaires.

Le Comité National Olympique de chaque Pays participant devra adresser la liste des engagements au COJMPP 2015 avant le **30 Mars 2015**. (24h00 CET).

11.2.- Engagement par nombre.

La liste des engagements par nombre, émise par chaque Pays participant, devra parvenir au COJMPP 2015 avant le **30 Avril 2015** (24h00 CET).

11.3.- Engagements par Nom (Liste Longue).

La liste des engagements nominatifs (Liste Longue) ,émise par chaque CNO des Pays participant, devra parvenir au COJMPP 2015 avant le **15 Juin 2015** (24h00 CET).

11.4.-Engagements définitifs par Nom (Liste Courte)

La liste nominative définitive des athlètes participants ,émise par chaque CNO des Pays participant, devra parvenir au COJMPP 2015 avant le **30 Juillet 2015** (24h00 CET).

11.5.- Confirmation des engagements.

La confirmation des engagements des participants sera communiquée au Centre de Renseignement Technique sur le site de compétition ou au Bureau de Renseignement Sportif du Village des Athlètes avant la réunion technique.

Les Chefs d'Equipe de chaque Nation recevront les formulaires spécifiques pour la confirmation des engagements.

12.- REUNION TECHNIQUE

La Réunion Technique aura lieu au Village des Athlètes le **27 Aout 2015**.

L'horaire de la Réunion sera communiqué ultérieurement.

La Réunion sera organisée selon les règles de la FISA et sous la supervision de son Délégué Technique.

Participeront à la réunion:

- Le Délégué Technique de la FISA ;
- Les Chefs d'Equipe;
- Le Directeur des compétitions de Rowing Beach Sprint du COJMPP 2015.

Dans cette réunion le Délégué Technique fournira tous les renseignements nécessaires pour le bon déroulement de la compétition et, si nécessaire, il effectuera le tirage au sort pour la composition des séries.

Un membre de la Commission Technique du CIJM pourra assister à la réunion.

L'Arbitre, avant de commencer la réunion avec les Chefs d'Equipe effectuera le tirage au sort pour les séries.

Les autres rencontres entre les chefs d'équipe auront lieu chaque jour 30 minutes après la dernière compétition.

13.- SERVICES MEDICAUX

Services médicaux disponibles dans le Village des Athlètes ,et sur le lieux de compétition.

a – Village des Athlètes

Les Services médicaux seront disponibles au Village des Athlètes ,sur le lieux d'entraînement et sur les installations de compétition pour tous les athlètes accrédités.

La clinique du Village de Les Athlètes fournira aux résidents les services médicaux suivantes:

- médecine sportive;
- kinésithérapie;
- urgences;
- service d'urgence 24 heures sur 24;
- service d'ambulance.

Un Guide Médical sera édité. Il définira en détail les soins médicaux qui seront dispensés à la Famille Méditerranéenne pendant les Jeux.

b – Installation d'Entraînement et de Compétition.

Les installations d'entraînement et de compétition seront dotées de services médicaux sportifs, de kinésithérapie et d'un service d'ambulance pour les joueurs et leur staff.

En outre, sera prévu un service de transport vers les hôpitaux désignés.

Pendant les séances d'entraînement, une équipe médicale de service sera organisée pour d'éventuels accidents surgissant au cours des entraînements mêmes.

En outre, pour les compétitions en eau libre sera prévu un service médical en mer.

13.1.- Contrôle Antidopage.

Des contrôles antidopage seront effectués pendant et ,dans certains cas, avant le déroulement des compétitions sous la responsabilité de la Commission Médicale du CIJM en collaboration avec la Commission Antidopage du COJMPP 2015 et conformément aux règlements du CIJM et de la FISA.

Tous les athlètes sélectionnés pour effectuer le contrôle recevront une communication écrite.

A partir de ce moment-la, commencera la procédure pour le prélèvement des échantillons à analyser conformément aux règles et dans les temps limites établis.

Tout athlète qui refuse de se soumettre à un contrôle antidopage ou qui est déclaré positif suite au test effectué, sera exclus de la compétition et sera sanctionné avec son équipe selon les règles du CIJM et de la FISA.

14.- JURY ET JUGES

14.1.- Juges

Le Président de jury assignera les charges à chaque membre du jury et supervisera leur activité. Il assume la Présidence aux réunions et il garantit une coordination efficace avec le Comité Organisateur et surtout avec le Directeur de compétition et il contrôlera l'application des règlements différents FISA.

14.2. Composition de la Jury

Le jury sera composé nommé et contrôlé par la Commission d'arbitrage FISA. En ligne de principe, le jury est composé des personnes suivantes:

- le Président du Jury
- le Starter
- le Juge au départ
- le Juge de parcours
- les Juges d'arrivée, l'un d'eux sera le Responsable (Senior)
- les membres la Commission de contrôle, l'un d'eux sera le Responsable (Senior)

14.3. Objections

L'équipage qui prétend que la compétition ne s'est pas déroulée régulièrement peut porter réclamation auprès du Juge de parcours à la fin de la régata et avant de quitter la zone de la ligne d'arrivée en le signalant avec un bras levé d'un membre de l'équipage.

15.- RECLAMATION

L'équipage ou les équipages qui ont présenté une réclamation qui a été rejetée ou le ou les équipages qui ont été désavantagés par l'acceptation d'une réclamation ou disqualifié ou exclu ou classé DNS ou DNF, ainsi que les équipages qui contestent les résultats publiés, peuvent présenter une réclamation écrite au Président de Jury, au plus tard une heure après l'annonce des résultats dans le cas d'une réclamation ou, dans le cas de contestation des résultats publiés, au plus tard d'une heure après la publication. Toute réclamation est accompagnée d'un dépôt de 100 € qui sera remboursé si la réclamation est acceptée. Le Président du Jury décidera si la réclamation était justifiée. La Réclamation doit être présentée par écrit, en Italien, Français ou Anglais.

Le Président de Jury, le Starter, le Juge au départ, le Juge de parcours, le Juge Senior à l'arrivée et le Juge Senior de la Commission de contrôle doivent être titulaires d'une licence Internationale.

15.1 – Le résultat de la réclamation

Le président du Jury décide de la réclamation et des mesures résultant de la décision prise.

15.2 – Appels

Le Comité Organisateur et le FISA désignent les représentants qui composeront le Comité Recours. Un recours contre une décision du Président du Jury peut être fait uniquement par un équipage dont la réclamation acceptée a été annulée par le président du Jury ou dont la réclamation contre les résultats publiés a été rejetée par le Board du Jury. Les appels doivent être présentés par écrit à la Commission d'Appel le même jour que la décision objet de l'Appel. La décision sera prise avant de la phase suivante de la compétition en question. En général et sauf dispositions spéciales de la Fédération Internationale, un Jury d'appel doit être composé de:

- un (1) président;

- deux (2) membres sélectionnés sur une liste de (6) personnes qualifiées et choisies dans la liste des représentants des pays participants.

Cette liste sera communiquée par le Délégué Technique à la Réunion Technique.

Dans le cas d'une réclamation, les membres du Jury ne pourront pas être de la même nationalité du Pays qui présente la réclamation même.

16.- TENUES SPORTIVES

Les athlètes qui participeront aux compétitions de Rowing Beach Sprint de la 1ère Edition des Jeux Méditerranéens de plage devront porter des tenues respectant les règles de la FISA.

Les tenues et plus généralement tout les vêtements ou équipements portés ou utilisés par les athlètes, ne pourront présenter aucune marque publicitaire ni aucun accessoire à l'exception de la marque de fabrique de l'article ou de l'équipement lui même, à condition que cette dernière ne soit pas disposée dans le but de faire de la publicité, conformément aux règles définies par le CIJM et par la FISA.

Les athlètes devront respecter les mêmes règlements lors des remises des prix.

17.- REMISE DES PRIX

La cérémonie de remises des prix sera effectuée au terme de chaque finale.

Médailles et diplômes.

En accord avec les règles du CIJM, les prix suivants seront remis:

- **Premier prix**

Médaille d'or et diplôme pour chaque équipage classé premier ;

- **Deuxième prix**

Médaille d'argent et diplôme pour chaque équipage classé deuxième ;

- **Troisième prix**

Médaille de bronze et diplôme pour chaque équipage classé troisième ;

- **Prix de la quatrième à la huitième places**

diplôme pour chaque équipage à partir de la quatrième place

18.- CALENDRIER

28 Août 2015		
Categories		Phase
Single (CW1x)	Femmes	Séries
Single (CM1x)	Hommes	Séries
Double (CW2x)	Femmes	Séries
Double (CM2x)	Hommes	Séries
Single (CW1x)	Femmes	Repêchage
Single (CM1x)	Hommes	Repechage
Double CW2x)	Femmes	Repechage
Double (CM2x)	Hommes	Repechage
Relay Race		Compétitions à temps

29 Août 2015

Categories		Phase
Coxless pair (CW4x +)	Femmes	Batteries
Coxless pair (CM4x +)	Hommes	Batteries
Coxless pair (CW4x +)	Femmes	Repechage
Coxless pair (CM4x +)	Hommes	Repechage
Single (CW1x)	Femmes	QUARTS-DEMI/FINALES-FINALES
Single (CM1x)	Hommes	QUARTS-DEMI/ FINALES-FINALES
Double (CW2x)	Femmes	QUARTS-DEMI/ FINALES-FINALES
Double (CM2x)	Hommes	QUARTS-DEMI/ FINALES-FINALES

30 Août 2015

Categories		Phase
Coxless pair (CW4x +)	Femmes	QUARTS-DEMI/ FINALES-FINALES
Coxless pair (CM4x +)	Hommes	QUARTS-DEMI/ FINALES-FINALES
Relay Race		QUARTS-DEMI/ FINALES-FINALES

19.- BUREAUX TECHNIQUE DE COMPETITION

Deux bureaux fourniront toutes les informations spécifiques sur les compétitions de Rowing Beach Sprint :le premier, auprès du Bureau Technique de Rowing Beach Sprint situé sur le lieu de la compétition et le deuxième au Bureau de Renseignement Sportif du Village des Athlètes.

Ces deux bureaux fourniront toutes les informations sur les horaires des compétitions, les séances d'entraînement, les transports, la liste des athlètes et les résultats. Les deux bureaux fourniront en outre, toutes les informations techniques et le communiqués émis par la FISA et par le COJMPP 2015.

20.APPROBATION DU REGLEMENT

La version française fera foi en cas de désaccord sur l'interprétation du présent règlement.

Le présent règlement a été approuvé par le CIJM le **février 2015**.